

### Consulter la décision

- Après instruction de votre demande, un courriel vous informera de la suite donnée.
- Le collège de votre enfant est également informé en temps réel de votre demande et de la décision du Conseil départemental.

### Des questions ?

**Hôtel du Département**  
1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9  
Téléphone :  
05 34 33 38 69 et 05 34 33 38 81  
Courriel : [ars@cd31.fr](mailto:ars@cd31.fr)



Suivez-nous



Rentrée 2018

MON DOSSIER  
DE DEMANDE EN LIGNE

**Aide à la  
Restauration  
Scolaire**  
des collégiens  
de Haute-Garonne



**Agir  
pour vous !**